

Charte d'utilisation de l'espace numérique

Document d'information - version juillet 2026

L'espace numérique est un lieu d'apprentissage, d'accompagnement et d'accès aux services. Son utilisation implique le respect des personnes, du matériel et de la confidentialité.

1. Respect des personnes

- Adopter un comportement respectueux envers les autres usagers, les salariés, les bénévoles et les partenaires.
- Utiliser un volume sonore compatible avec le travail des autres personnes.
- Ne pas afficher, transmettre ou consulter de contenus illicites, violents, discriminatoires ou pornographiques.

2. Utilisation du matériel

- Manipuler les ordinateurs, tablettes, casques, câbles et périphériques avec soin.
- Ne pas modifier les réglages, installer de logiciel ou connecter un équipement sans autorisation.
- Signaler immédiatement toute panne, anomalie ou dégradation.
- La nourriture et les boissons doivent rester à distance du matériel.

3. Comptes, mots de passe et données personnelles

- L'utilisateur saisit lui-même ses mots de passe et codes confidentiels.
- Le médiateur ne conserve ni mot de passe, ni document personnel, ni copie de pièce d'identité.
- L'utilisateur doit fermer ses sessions et se déconnecter de ses comptes avant de quitter le poste.
- Les fichiers téléchargés ou numérisés doivent être supprimés du poste après utilisation.

4. Accompagnement du médiateur

- Le médiateur explique, montre et aide à réaliser les étapes.
- Il ne remplit pas les déclarations, ne rédige pas les courriers et ne contacte pas les administrations à la place de l'utilisateur.
- L'utilisateur reste responsable des informations saisies, des documents transmis et des démarches validées.

5. Internet, Wi-Fi et sécurité

- L'accès à Internet doit être utilisé dans un cadre légal et compatible avec les activités du centre.
- Il est interdit de contourner les protections, d'accéder sans autorisation à des comptes ou systèmes, ou de télécharger des logiciels malveillants.
- L'utilisateur est invité à ne jamais communiquer ses codes confidentiels par email ou téléphone.

6. Impressions et numérisation

- Le service d'impression est réservé aux adhérents et soumis aux tarifs affichés.

- L'usager vérifie le contenu, le format et le nombre de pages avant impression.
- Le centre peut refuser une impression contraire à la loi ou au règlement intérieur.

7. Non-respect de la charte

- Le non-respect de ces règles peut entraîner l'interruption de la séance, la suspension temporaire de l'accès au matériel ou, selon la gravité, une décision de la direction du centre.

Contact

Médiateur numérique	Evgen BABYCH
Téléphone	03 54 40 67 92
Email	admin@csjericho.fr
Accueil / secrétariat	03 54 40 67 87